

10 décembre 2024

*Aux membres du Conseil municipal de la
commune de Collex-Bossy*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que les conseillers municipaux sont invités à participer à une séance ordinaire du Conseil municipal le :

Mardi 17 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil municipal

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 24 septembre et du 5 novembre 2024
2. Communications du bureau du Conseil municipal
 - a) Courriers du groupement pour les intérêts de Bossy et du voisinage de la Ferme
 - b) Local de vote 2025, proposition de candidatures :
Présidente : Odile Tahéri, Suppléante Présidente : Dorothea Noll
Vice-Président : Betto Frédéric, Vice-présidente suppléante : Mota Rose-Marie
3. Communications du Maire et des Adjoints
 - a) Autorisations de construire
 - b) Mérite communal 2024
4. Rapports des commissions
5. Délibération 10/2024 destinée à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
6. Délibération 11/2024 relative aux indemnités allouées en 2025 aux maire et adjoints puis conseillers administratifs et conseillers municipaux ainsi que les indemnités de fin de fonction de l'exécutif
7. Délibération 12/2024 relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
8. Droit d'opposition des conseils municipaux, décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 7 millions de francs à la Ville de Genève destinée à la rénovation complète du centre funéraire de Saint-Georges
9. Propositions individuelles et questions

A l'issue de la séance, la parole sera donnée au public.

Dorothea Noll, Présidente du Conseil municipal